Wallonie

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Les demandeurs sont les sociétés MONSERA et Logement Philippe Colle représentées par Monsieur COLLE Philippe dont les bureaux sont situés rue Rosenberg 543, à 6700 Arlon.

Les parcelles concernées sont situées Rue Floréal, à 6791 ATHUS, cadastré 2e division, section B n°1636R3- 1640B6- 1642P- 1648T.

Le projet consiste en **la construction d'un ensemble de cinq immeubles à appartements et création d'une voirie**, et est soumis à une enquête publique.

Lequel projet présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'enquête publique :

- Application de l'article D.VIII.13 du CoDT
- Le projet s'écarte d'un règlement communal adopté avant l'entrée en vigueur du CoDT et devenu guide :
  - R+4 au lieu de R+3 et hauteur acrotère supplémentaire à 11m
  - Toiture plate ou faible pente;
  - Bardage bois naturel;
  - Recul de 10m entre le front de bâtisse et le bord extérieur filet d'eau;
- La demande est visée à l'article R.IV.40-2,§1er,2.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.6 et D.VIII.7 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, rue Haute n°22, à 6791 ATHUS.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be):

• le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h (sans rendez-vous) et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous uniquement) ;

• les mardis et jusqu'à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10 – mail : urbanisme@aubange.be).

Période d'enquête publique : ouverte le **24/11/2026** et clôturée le **08/12/2026,** dont l'affichage commence le **17/11/2026.**

Réclamations et observations écrites :

- par courrier ordinaire : Hôtel de ville, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS ;
- par courrier électronique : urbanisme@aubange.be ;
- ou remises directement au Service Urbanisme, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **227/26**.
Réclamations et observations orales : elles peuvent être formulées pendant la même période, sur rendez-vous auprès du service Urbanisme, ou lors de la séance de clôture.
Séance de clôture de l'enquête : elle aura lieu au Service Urbanisme, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS, le 08/12/2026 à 15h30.
Personnes de contact : Messieurs KLEE, LAMBERT et Madame PEREIRA, dont les bureaux se trouvent rue Haute n°22 à 6791 ATHUS.

